

Industrie canadienne

Le charbon canadien est exporté principalement depuis l'Alberta et la Colombie-Britannique sur les marchés de l'Extrême-Orient, de l'Amérique du Sud et, dans une très faible mesure, de l'Europe de l'Ouest. Une petite proportion, soit environ 5%, provient de la Nouvelle-Écosse. L'industrie peut être divisée en deux grands secteurs: 1) le charbon à coke pour la fabrication du coke dans les aciéries, et 2) le charbon thermique pour les centrales électriques et le chauffage industriel, ce dernier constituant le débouché le plus intéressant.

La production canadienne de charbon a accusé une baisse au cours des années 50 et au début des années 60 en raison du passage au pétrole de l'économie canadienne. Puis elle a repris son élan et a augmenté de façon constante pour atteindre 40,1 millions de tonnes métriques en 1981. L'Ouest canadien offre, semble-t-il, 93% des ressources canadiennes de charbon de tous les types, soit plus de 200 milliards de tonnes. Parallèlement à la remontée de la production du charbon au cours de la dernière décennie, il s'est produit un grand changement dans l'extraction, le transport et la commercialisation des divers types de charbon. La capacité d'approvisionnement s'est accrue considérablement dans l'Ouest canadien grâce aux grands travaux d'expansion qui ont été réalisés. Au cours des prochaines années, plusieurs autres mines seront mises en exploitation, ce qui permettra d'atteindre, à la fin des années 80, un niveau de production de 60 à 70 millions de tonnes par an. Des marchés plus éloignés sont maintenant accessibles, du point de vue économique, grâce aux améliorations techniques dans les domaines de la production et du transport ainsi qu'à la supériorité du Canada en matière de ressources énergétiques.

En 1981, le Canada a exporté son charbon dans 18 pays, y compris en Extrême-Orient, en Amérique latine et en Europe (voir le tableau VII).

Activités récentes du Canada en matière de commercialisation

Jusqu'à présent, les exportations canadiennes de charbon à coke et de charbon thermique en France ont été très minimes. Il s'agit en effet de quantités inférieures, en général, à 100 000 tonnes métriques par an. Toutefois, les représentants de l'industrie française du charbon qui sont venus au Canada tout récemment ont démontré un certain intérêt pour notre industrie, intérêt déjà manifesté par les sociétés françaises qui ont acquis du capital-actions dans des entreprises canadiennes. En outre, Usinor, un des principaux groupes d'exploitation de l'acier en France, a fourni 5% des fonds pour une étude de faisabilité portant sur le projet Saxon en Colombie-Britannique. Si les résultats de l'étude sont positifs, Usinor participera fort probablement aux travaux d'exploration.

Succès canadiens

Selon la Banque de données du commerce international, les importations françaises de charbon en provenance du Canada se sont élevées à 1,366 million de dollars américains c.a.f. en 1981, alors qu'elles ont été nulles en 1980.

En 1981, Électricité de France a conclu avec Union Oil of Canada un contrat de cinq ans pour la vente de 575 000 tonnes par an de charbon thermique produit dans la mine Obed-Marsh en Alberta. Cette vente totalisera environ 40 millions de dollars par an (valeur actuelle du dollar). Les exportations devraient commencer en 1983-1984. En plus de ce contrat, Charbonnages de France s'est engagée à acheter de 200 à 300 000 tonnes par année de la mine Quintette, en Colombie-Britannique.

Considérations relatives au marché

Le gouvernement français applique une politique de diversification des fournisseurs. Bien qu'actuellement le Canada ne soit pas un grand fournisseur de charbon à la France, il est un candidat intéressant en raison de sa stabilité sur le plan politique.

Toutefois, l'emplacement des gisements de charbon canadiens constitue le principal obstacle auquel le Canada doit faire face en ce qui concerne le marché français. Le prix de notre charbon à la mine est concurrentiel, mais les frais de transport intérieur et maritime le rendent moins compétitif que celui de ses principaux concurrents. Proportionnellement, le fret est donc plus élevé. Comme les navires de charbon doivent passer par le canal de Panama, ils ne peuvent transporter plus de 50 à 60 000 tonnes, ce qui est assez désavantageux pour le charbon canadien par rapport au charbon de l'Afrique du Sud et de l'Australie transporté en très grande quantité. Le charbon en provenance de l'est du Canada (Devco) est plus près du marché européen, mais sa teneur en soufre est considérablement plus élevée. À court terme, on ne peut en produire qu'un faible tonnage pour l'exportation; toutefois, ce problème sera probablement résolu à plus long terme, car Devco prévoit de grands travaux d'expansion au cours des prochaines années.

Particularités du marché

En France, la production et une grande partie de la consommation de charbon sont réglementées par des organisations gouvernementales ou semi-gouvernementales; la production est contrôlée entièrement par les Charbonnages de France. Les secteurs des services d'utilité publique et de l'acier sont contrôlés soit directement soit indirectement par le gouvernement national, mais l'industrie du ciment ainsi que d'autres industries qui utilisent le charbon ou qui pourraient l'utiliser, sont pour la plupart contrôlées par le secteur privé.

La France est le seul pays d'Europe de l'Ouest qui achète son charbon par l'entremise d'une organisation centrale. L'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC) est une organisation nationale qui a été mise sur pied au cours de la